



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz

CONSEIL COMMUNAL

Le 30 avril 2019

Préavis N° 06/2019 concernant une demande de crédit de CHF 52'000.00.- concernant la participation de la Commune de Blonay et de St-Légier - La Chiésaz à la réalisation d'un système d'orientation touristique pour Les Pléiades

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 29 avril 2019 présidée par Monsieur Jacques Reymond, président.

Le conseil communal de St-Légier - La Chiésaz,

vu le préavis N° 06/2019,

où les rapports des commissions chargées de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité des voix moins 2 avis contraires et 5 abstentions., les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- D'autoriser l'engagement d'un montant de CHF 52'000.- à titre de participation de la commune de St-Légier-La Chiésaz pour la réalisation du projet d'orientation touristique des Pléiades ;
- D'autoriser la municipalité à verser ce montant à Montreux-Vevey Tourisme qui gèrera la réalisation du projet.
- D'autoriser la municipalité à avoir recours à l'emprunt si nécessaire ;
- D'amortir cette dépense sur une période maximum de 10 ans

Ainsi délibéré et voté en séance du conseil communal du 29 avril 2019.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président

Jacques Reymond



La secrétaire

Séverine Rotondo